

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Peut être utilisée pour se conformer à la norme de communication des risques 29 CFR 1910.1200 de l'osha. Consulter la norme pour obtenir les exigences précises		CLASSEMENT DES RISQUES HMIS			
SAFETEC OF AMERICA	SANTÉ	1	0 = NÉGLIGEABLE	3 = ÉLEVÉ	
	INFLAMMABILITÉ	1	1 = FAIBLE	4 = EXTRÊME	
	RÉACTIVITÉ	0	2 = MODÉRÉ		
SECTION 1 - IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA COMPAGNIE					
IDENTITÉ (NOM TEL QU'IL FIGURE SUR L'ÉTIQUETTE ET SUR LA LISTE) Red Z				Page 1 de 3	
NOM DU FABRICANT Safetec of America, Inc.		N° DE TÉLÉPHONE EN CAS D'URGENCE (24 heures) (800) 255-3924			
ADRESSE (NUMÉRO, RUE, BOÎTE POSTALE) 887 Kensington Ave.		N° DE TÉLÉPHONE POUR RENSEIGNEMENTS (716) 895-1822			
(VILLE, ÉTAT/PROVINCE ET CODE POSTAL) Buffalo, NY 14215		DATE DE PRÉPARATION:		le 1 ^{er} mai 2014	
		REPLACE LA FICHE DU:		le 1 ^{er} juillet 2013	
SECTION 2 - RISQUES POUR LA SANTÉ					
VOIES DE PÉNÉTRATION - SIGNES ET SYMPTÔMES D'EXPOSITION					
CONTACT AVEC LA PEAU: Le contact prolongé ou répété peut causer une irritation de la peau.					
INHALATION: L'inhalation de la poussière peut causer une irritation de la gorge et des voies respiratoires.					
CONTACT AVEC LES YEUX: Peut causer une irritation modérée avec rougeur et sensation de brûlure.					
INGESTION: S'il est avalé, le produit peut brûler la bouche, la gorge et l'oesophage et causer des troubles abdominaux et une irritation modérée.					
LES EFFETS AIGUS: Les effets aigus possibles sont une irritation et un malaise.					
CONDITIONS MÉDICALES GÉNÉRALEMENT AGGRAVÉES PAR L'EXPOSITION: L'exposition prolongée peut aggraver des troubles cutanés ou respiratoires existants.					
SECTION 3 - COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS					
COMPOSANTS DANGEREUX (DÉNOMINATION CHIMIQUE; NOM(S) COURANT(S))	N° CAS	% (poids) (FACULTATIF)	OSHA PEL/STEL PPM	MG/M ³	ACGIH TLV/TWA/STEL PPM
Triazinetrione de sodium dichloro-s	2893-78-9	Aucune donnée	Acune établie		Acune établie
Polymère superabsorbant, propriété CAS	9003-04-7	>97	5 (PEL)		5 (TLV)
Ce produit n'est pas reconnu comme contenant des quantités minimales ou plus des substances visées par la Section 313 du 3 ^e titre de la <i>Superfund Amendments and Reauthorization Act</i> de 1986 (SARA) et par la norme 40 CFR 372.					
SECTION 4 - PREMIERS SECOURS					
PROCÉDURES D'URGENCE ET DE PREMIERS SOINS					
La peau: Rincer à l'eau courante pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation persiste, obtenir des soins médicaux.					
Inhalation: Transporter la personne à l'air frais. Obtenir des soins médicaux immédiatement.					
Les yeux: Rincer les yeux à l'eau courante pendant au moins 15 minutes en écartant les paupières. Si l'irritation persiste, obtenir des soins médicaux.					
Ingestion: Boire de grandes quantités d'eau. NE PAS faire vomir. Obtenir des soins médicaux immédiatement.					
SECTION 5 - MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE					
POINT D'ÉCLAIR (MÉTHODE)	LIMITES D'INFLAMMABILITÉ (% en volume dans l'air le composant ayant le point d'éclair le plus bas)				
Sans objet			LEL: Sans objet		UEL: Sans objet
MÉTHODES D'EXTINCTION					
Eau, eau pulvérisée, brouillard d'eau					
PROCÉDURES SPÉCIALES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE					
Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir les contenants et les structures exposés au feu. Porter un appareil respiratoire autonome approuvé par le NIOSH/MSHA.					
RISQUES INHABITUELS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION					
Le produit répandu se gonfle et devient extrêmement glissant lorsqu'il est mouillé. Utiliser les précautions de sécurité standard pour les poudres finement pulvérisées. La décomposition thermique peut émettre des substances contenant du chlore.					

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	
IDENTITÉ (NOM TEL QU'IL FIGURE SUR L'ÉTIQUETTE ET SUR LA LISTE) Red Z	Page 2 de 3 Date: le 1 ^{er} mai 2014
SECTION 6 - MESURES DE DISPERSION ACCIDENTELLE	
ÉTAPES À SUIVRE EN CAS DE FUITE OU DE DÉVERSEMENT	
ÉLIMINER TOUTE SOURCE D'ALLUMAGE. Les petits déversements peuvent être nettoyé à grande eau. Les déversements plus importants devraient être ramassés et éliminés.	
SECTION 7 - LA MANUTENTION ET DE L'ENTREPOSAGE	
PRÉCAUTIONS À PRENDRE LOS DE LA MANUTENTION ET DE L'ENTREPOSAGE	
La manutention: Tenir le(s) contenant(s) bien fermé(s) lorsque le produit n'est pas utilisé. Éviter d'inhaler les fortes concentrations de vapeurs. Conserver dans un endroit frais et sec loin des sources possibles d'allumage. Garder ce produit et tout autre produit chimique hors de la portée enfants.	
SECTION 8 - CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE	
PROTECTION RESPIRATOIRE Quand le directive d'exposition peuvent être dépassés, employez un respirateur approuvé de NIOSH.	VENTILATION VENTILATION LOCALE: Requisite VENTILATION MÉCANIQUE (GÉNÉRALE): Oui
GANTS PROTECTEURS Normalement aucune requise.	PROTECTION OCULAIRE Aucune requise, en règle générale. Évitez le contact avec les yeux.
AUTRE VÊTEMENT OU ÉQUIPEMENT DE PROTECTION Normalement aucune requise.	PRACTIQUES DE TRAVAIL/D'HYGIÈNE Prendre des habitudes de travail sécuritaires. Utiliser conformément aux directives figurant sur l'étiquette. Ne mangez pas ou ne buvez pas en employant de produit.
SECTION 9 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES/CHIMIQUES	
POINT D'ÉBULLITION Sans objet	DENSITÉ APPARENTÉ de 43,7-51,8 livre/pi ³
PRESSION DE VAPEUR (mm Hg) Sans objet	POINTE DE FUSION >250°C (482°F) (décomposition partielle à complète)
DENSITÉ DE VAPEUR (AIR=1) Sans objet	pH(solution 1%) Aucune donnée
SOLUBILITÉ DANS L'EAU Légère	TAUX D'ÉVAPORATION (ACÉTATE DE n-BUTYL =1) Sans objet
APPEARANCE ET ODEUR Poudre granuleuse blanc cassé; légère odeur de chlore	% DE MATIÈRES VOLATILES (EN POIDS) Sans objet
SECTION 10 - STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ	
STABILITÉ INSTABLE: STABLE: XXX	CONDITIONS À ÉVITER Températures extrêmes; sources d'allumage.
PRODUIT INCOMPATIBLES (À ÉVITER) Oxydants forts, acides forts, caustiques.	
PRODUITS DE DÉCOMPOSITION OU SOUS-PRODUITS DANGEREUX Peut inclure mais ne pa être limité aux oxydes du carbone	
POLYMÉRISATION DANGEREUSE PEUT SE PRODUIRE: NE SE PRODUIT PAS XXX	CONDITIONS À ÉVITER Humidité élevée, températures extrêmes.
SECTION 11 - INFORMATIONS TOXICOLOGIQUE	
Analyse des composants - LC50: Non applicable	
Analyse des composants - LD50: Non applicable	
Effets de l'exposition aigue: L'irritation et d'inconfort possible.	
Sensibilisation: Non dangereux par les critères de WHMIS/OSHA.	
Effets Chroniques: Non dangereux par les critères de WHMIS/OSHA.	
Cancérogénicité: Non dangereux par les critères de WHMIS/OSHA.	
Mutagène: Non dangereux par les critères de WHMIS/OSHA.	
Effets sur la reproduction: Non dangereux par les critères de WHMIS/OSHA.	
Tératogénicité: Effets sur la reproduction: Non dangereux par les critères de WHMIS/OSHA.	
SECTION 12 - INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES	
Analyse des composants - LC50: Non applicable	
Analyse des composants - LD50: Non applicable	
Écotoxicité: Non applicable	
Effets sur l'environnement: Non applicable	
Toxicité aquatique: Non applicable	
Persistence/Dégradabilité: Non applicable	
Bioaccumulation /Accumulation: Non applicable	
Coefficient de partage: Non applicable	
Mobilité dans l'environnement: Non applicable	
Informations sur le sort chimique: Non applicable	
Autres effets indésirables: Non applicable	
SECTION 13 - CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION	
MÉTHODES D'ÉLIMINATION DES RÉSIDUS	
Se débarasser du produit conformément aux règlements locaux, provinciaux et fédéraux. Les produits classés comme étant inoffensifs peuvent devenir dangereux lorsqu'ils entrent en contact avec d'autres produits. Consulter la norme <<40 CFR Protection of Environment Parts 260-299>> où figurent tous les règlements d'élimination des résidus. Consulter votre agence de protection de l'environnement locale, provinciale ou fédérale avant de jeter tout produit chimique.	
Déchets des résidus/Produits non utilisés: Non applicable	
Emballages souillés: Non applicable	

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

IDENTITÉ (NOM TEL QU'IL FIGURE SUR L'ÉTIQUETTE ET SUR LA LISTE)

Page 3 de 3

RED ZDate: le 1^{er} mai 2014**SECTION 14 - INFORMATIONS DE TRANSPORT**

NOM D'EXPÉDITION: Non réglementé

CLASSE DE RISQUE/GROUP D'EMBALLAGE: Aucune/aucune

RÉFÉRENCE: Non applicable

IDENTIFICATION NUMBER: Aucune

ÉTIQUETTE: Aucune requise

SECTION 15 - RENSEIGNEMENTS SUR LA RÉGLEMENTATION

Canadian réglementation fédérale: Non applicable

États-Unis réglementation fédérale: Ce produit est qualifié de "chimiquement dangereux" selon la définition de OSHA Communication Standard, 29 CFR 1910.1200. Tous les composants sont sur la liste EPA TSCA de l'inventaire Américain.

La sécurité et administration de la santé (OSHA)

29 CFR 1910.1200 les produits chimiques dangereux: Oui

CERCLA (Superfund) quantité à déclarer: Non applicable

Superfund Amendments and Reauthorization Act of 1986 (SARA): Non applicable

Loi sur l'air pur/Clean Air Act (CAA): Non applicable

Loi de l'eau propre/Clean Water Act (CWA): Non applicable

Loi de l'eau potable/Safe Drinking Water Act (SDWA): Non applicable

Agence de lutte contre la drogue/Drug Enforcement Agency (DEA): Non applicable

Administration des aliments et drogues/Food and Drug Administration (FDA): Non applicable

Classification SIMDUT/WHMIS classification: Non applicable

Réglementations étatiques: Non applicable

Nom de l'inventaire: Non applicable

SECTION 16 - D'AUTRES INFORMATIONS

L'information donnée ci-dessus est présumée exacte. Cependant, son exactitude n'est pas garantie. Les utilisateurs devraient confirmer à l'avance que les renseignements sont actuels, applicables et appropriés aux circonstances d'utilisation. Le vendeur n'assume aucune responsabilité pour les blessures subies par l'acheteur ou par des tiers causées directement par le produit si des procédures de sécurité raisonnables ne sont pas appliquées comme le stipule la fiche technique santé-sécurité. Par ailleurs, le vendeur n'assume aucune responsabilité pour les blessures causées par l'utilisation anormale du produit même si des procédures de sécurité sont appliquées.